

Pour réindustrialiser le pays, la suppression de la CVAE en 2024 est nécessaire

Dans son allocution de ce 21 juillet 2023, le Président de la République a réaffirmé un cap économique clair pour notre pays : la nécessaire réindustrialisation pour le recouvrement de notre indépendance économique et technologique.

France Invest, le Mouvement des ETI et CroissancePlus saluent cet engagement et assurent le Gouvernement de leur soutien et de leur mobilisation pour atteindre ces objectifs.

Ces organisations appellent le Gouvernement à pérenniser la politique de compétitivité engagée depuis 2017 et notamment à confirmer l'engagement pris en 2022 de suppression totale de la CVAE dès 2024. Cette politique produit d'ores et déjà des résultats sur le dynamisme du tissu industriel, sur l'investissement, sur l'emploi mais également sur les recettes fiscales.

Dans un marché intérieur européen totalement ouvert, les entreprises françaises ne peuvent pas lutter à armes égales avec des impôts de production qui en 2023 totalisent encore 3,7% du PIB, 4 fois plus élevés que ceux des entreprises allemandes et supérieurs à tous ses principaux concurrents européens.

Alors que notre pays se singularise par son très haut niveau de prélèvements sociaux et fiscaux et que nos entreprises doivent relever des défis d'investissements massifs dans la transition verte, nous invitons le Gouvernement et les parlementaires à faire le choix de la cohérence et du long terme en actant la suppression de la CVAE attendue depuis plusieurs années.

Contacts presse :

Mouvement des Entreprises de Taille Intermédiaires - METI:

Marie-Caroline Lopez, 06.70.04.56.21, lopezmariecaroline@gmail.com

France Invest :

Sonia Duarte, 07.86.60.01.20, s.duarte@franceinvest.eu

CroissancePlus :

Guillaume Bazaille, 06.77.98.22.94, guillaume.bazaille@bazailleconsulting.com